

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 Décembre 2021

CO 360 DE

Nombre de Conseillers

En exercice : ..95
Présents : ..60
Votants : ..80

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, BAUD Jean-Baptiste, CETRE Jean François, (Vices-Présidents), VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, RIGOLET Serge, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à Dominique BONNET, REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, FORET Clément à CETRE Michel, VIENNET Rémy à RIGOLET Serge, PINGAT Martine à MARTI François, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, VILLALONGA Patrice à CHOULOT Alain, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LANIESSE Michel à LEROY Pierre, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, BERODIER Florence à FEVRE Michel, MORBOIS Christelle à CATHENOZ Catherine, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à BAUD Jean Baptiste, MONTEVECCHIO Patrick à CETRE Jean François, BERNARD René à COLIN Christian, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno, DORBON Henri à RAVIX Isabelle,

Étaient Excusés : SUSSOT Florence, WESTERVELD Dinand,

Étaient absents : RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Marcelle GENIN

Convocation faite le : 16 Décembre 2021

Objet : Financement du poste de chef de projet « Ingénierie en développement territorial – CRTE »

Contexte

La transition écologique, le confortement de l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population, l'accès à la santé pour tous, les mobilités actives, le renforcement des centralités et un développement économique inscrit dans la transition écologique sont des axes majeurs qui animent le projet de territoire.

La CCAPS est engagée sur de nombreux dispositifs contractuels relevant des politiques publiques territorialisées. Par ailleurs la CCAPS a signé un protocole fin juin 2021 préfigurant le nouveau projet de territoire, qui sera validé en janvier 2022. Ce dernier constitue le socle du CRTE qui sera validé début 2022.

Plus particulièrement les signataires du CRTE conviennent de la mise en œuvre des politiques publiques selon les axes stratégiques suivants :



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 360 DE (SUITE)

Page 2/4

Objet : Financement du poste de chef de projet « Ingénierie en développement territorial – CRTE »

Les axes du CRTE :

Axe 1 : Garantir l'attractivité et la qualité de vie pour les nouveaux habitants, en qualifiant l'offre et en portant une attention particulière en direction des jeunes, des actifs et des séniors.

Objectifs stratégiques :

- Augmenter et qualifier prioritairement les conditions d'accueil de la petite enfance et de l'enfance mais maintenir une attention vis-à-vis de la jeunesse
- Augmenter l'offre de logements adaptés aux besoins des familles, prioritairement en améliorant et réhabilitant le bâti existant mais parfois en le reconverlissant pour l'adapter aux besoins
- Adapter et diversifier le tissu commercial, de services de proximité et de produits agricoles en circuits courts aux besoins des consommateurs
- Développer des moyens de mobilité diversifiés et plus respectueux de l'environnement
- Revitaliser prioritairement les bourgs centres pour renforcer leurs fonctions de centralités et contribuer à l'attractivité du territoire, mais soutenir la vie de villages dans les 63 autres communes
- Proposer une offre culturelle favorisant les pratiques, participant au rayonnement du territoire et contribuant à l'élargissement des connaissances
- Réhabiliter les équipements sportifs existants et en développer de nouveaux
- Assurer une offre de soins de qualité pour la population
- Faciliter l'accès aux services à la population et favoriser une vie sociale riche et dynamique
- Valoriser l'offre du territoire contribuant à son image et sa notoriété auprès des habitants et des personnes extérieures au territoire
- Développer les infrastructures et usages du numérique

Axe 2 : Créer des conditions adaptées et réalistes pour la vitalité et la pérennité de l'activité économique et l'emploi sur le territoire, tout en préservant le foncier et les ressources

Objectifs stratégiques :

- Renforcer l'identité thermique et bien-être du territoire
- Promouvoir le tourisme par le patrimoine culturel
- Structurer une offre touristique nature éco-responsable
- Améliorer la lisibilité et l'accès aux sites historiques
- Développer l'agritourisme
- Développer un inter-PAT à l'échelle du département e coopération départementale sur équipements (abattoir, légumerie) et circuits d'approvisionnement (resto co)
- Soutenir l'immobilier d'entreprise (revoir les règlements d'intervention pour préciser les natures / finalités des projets éligibles, les critères écoconditionnalité en lien avec PCAET / gestion économe de l'espace)
- Gérer le foncier économique consommateur d'espace
- Assurer une animation du tissu économique (guichet unique en matière de commerce, artisanat, industrie, agriculture, tourisme, ESS, associations ayant une activité économique)
- Accompagner les acteurs à prendre le virage de la révolution numérique
- Accompagner les entreprises dans leurs pratiques RH, notamment pour recruter de jeunes actifs et / ou des actifs extérieurs au département
- Sensibiliser les jeunes et les actifs (sans emploi ou en reconversion) aux métiers en tension sur le territoire pour faciliter une adéquation entre offre et demande d'emploi
- Structurer l'offre locale de combustible pour répondre à la demande en bois énergie
- Faciliter et accompagner les projets de bois construction
- Encourager et accompagner la gestion forestière pour que la forêt contribue à l'économie locale

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 360 DE (SUITE)

Page 3/4

Objet : Financement du poste de chef de projet « Ingénierie en développement territorial – CRTE »

Axe 3 : Préserver et gérer nos ressources pour réduire notre impact carbone et être plus résilient face au dérèglement climatique, contribuant à maintenir un cadre paysager attractif

Objectifs stratégiques :

- Faire vivre le PCAET et inciter / accompagner la transition écologique sur le territoire
- Assurer une gestion pérenne de la ressource en eau
- Développer la demande en bois énergie
- Accompagner la production d'énergie décarbonnées / renouvelables
- Accompagner les acteurs agricoles et sylvicoles dans la transition écologique
- Inciter la réalisation d'économies d'énergie et accompagner les actions y contribuant
- Préserver la biodiversité
- Accompagner la réduction / réutilisation des déchets

Ingénierie en développement territorial

Le territoire convient de la nécessité de bénéficier d'ingénierie de proximité au bénéfice du projet du territoire et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Il s'agit bien de renforcer les capacités d'ingénierie interne pour actualiser, animer et accompagner la mise en œuvre du CRTE, construire et mettre en œuvre les dispositifs contractuels utiles à sa mise en œuvre.

Il sera plus particulièrement chargé de finaliser, animer, piloter et mettre en œuvre le CRTE signé avec l'Etat et son équivalent côté région (le Contrat de Territoire). Les deux contrats encadrant les autres politiques contractuelles.

Par conséquent, il devra aussi assurer la coordination du CRTE et assurer la complémentarité des dispositifs et programmes contractualisés et leur ingénierie dédiée (Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation des Territoires, LEADER, Contrat de Station Touristique, Projet Alimentaire Territorial et toute autre politique contractuelle) pour assurer cohérence et complémentarité

Pour ce faire, il est prévu de se doter d'un chef de projet en Ingénierie en développement territorial à temps plein.

Cadre statutaire

- Catégorie : A ou B
- Statut : Contractuelle ou titulaire
- Filière : Administrative
- Cadre d'emploi : Attaché Territorial ou Rédacteur Territorial
- Temps de travail : 35h
- Site d'affectation : Arbois

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 360 DE (SUITE)

Page 4/4

Objet : Financement du poste de chef de projet « Ingénierie en développement territorial – CRTE »

Cout du poste

Charges	Montant
Masse salariale chargée	60000
Frais déplacement	3000
Formation	2000
Frais téléphonie	1500
Total	66 500

Plan de financement

	Montant	%
Etat (CRTE)	25 000 (plafond)	37,59
Conseil régional BFC (Contrat de territoire)	24 500	36,84
CCAPS	17 000	25,56
Total	66 500	100

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / Approuve le plan de financement du poste de chef de projet « Ingénierie en développement territorial - CRTE » présenté ci-dessus ;

2 / S'engage à prendre en charge sur l'autofinancement de la CCAPS la part des subventions non couvertes par les subventions sollicitées ;

3 / Autorise le Président ou son représentant à solliciter l'aide de l'Etat au titre du CRTE et du Conseil Régional BFC au titre du contrat de territoire et à signer tout document afférent à ce dossier.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président
Dominique BONNET

